

# L'ÉGLISE ABBATIALE DE BÈZE

par M. l'abbé Jean MARILIER et M. Pierre QUARRÉ.

L'abbaye de Bèze<sup>1</sup> avait été fondée vers l'an 630 par le duc d'Atuyer, Amauger, en l'honneur des saints Pierre et Paul, dans un lieu très agréable. Le moine Jean, qui écrivait sa *Chronique* dans les vingt premières années du XII<sup>e</sup> siècle, en fait une description idyllique.

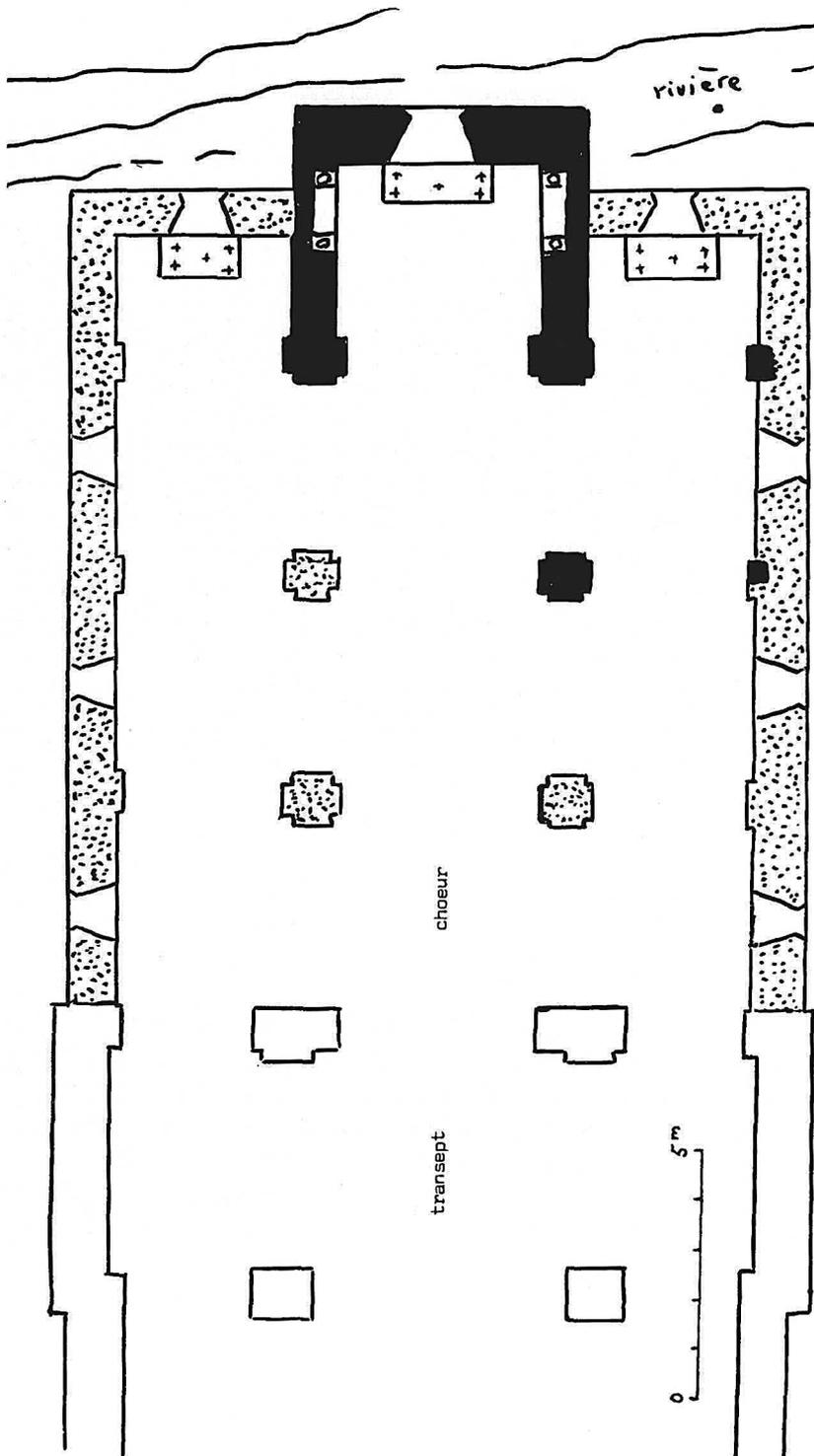
Mais à maintes reprises, ce lieu paradisiaque fut dévasté par les gens de guerre ou les incendies, et il était quasiment réduit à néant, quand, en 989, l'évêque de Langres, Brun de Roucy, confia à l'abbé de Cluny les abbayes de son diocèse pour qu'il y assurât la réforme monastique. L'année suivante, Guillaume de Volpiano venait de Cluny prendre la direction de Saint-Bénigne de Dijon, et bientôt l'évêque de Langres lui confiait la direction des monastères de Bèze, de Moutier-Saint-Jean, de Tonnerre et de Molosme. Enfin, le 26 mai 995, le pape Jean XV confirmait à l'abbé Guillaume le gouvernement de Bèze.

Guillaume y mit alors, avec le titre de grand-prieur, donc, en fait, d'administrateur principal, un ancien vicomte de Dijon, devenu moine à Saint-Bénigne vers 990, Raoul le Blanc. Ce fut lui, nous dit la *Chronique*, qui édifia l'église, depuis les fondements jusqu'à son achèvement complet, dans l'état où on la voyait au début du XII<sup>e</sup> siècle, quand le moine Jean écrivait. C'est de l'état et de la disposition de cette église qu'il faut partir pour l'étude des abbatiales successives de Bèze. Des nefs, on ne dira rien ici ; leur existence n'influe en rien sur les vestiges qui demeurent. Le chevet, d'autre part, a connu trois états successifs ; le premier appartient à l'œuvre de Raoul le Blanc ; un deuxième est manifestement roman ; ce qui en subsiste indique une œuvre du début du XII<sup>e</sup> siècle ; enfin les religieux de la Congrégation de Saint-Maur, qui ont repris Bèze en 1662, en édifièrent un troisième. Il est connu par des descriptions et une vue cavalière de 1690.

Enfin, entre nefs et chevet, s'élevait le transept. En examinant les états successifs du monument, on est amené de façon quasi

---

1. Pour l'ensemble de la documentation : S. de MONTENAY, *L'abbaye bénédictine Saint-Pierre de Bèze*, Dijon, 1960. Une vue cavalière du monastère en 1690 est donnée par le *Monasticon gallicanum* (éd. Peigné-Delacourt).



BEZE, abbatale.

En noir, parties subsistantes; en grisé, reconstitution du choeur de l'abbé Etienne de Joinville, avant 1119.

inéductable à constater que ce transept, qui a existé jusqu'à la destruction de l'église à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, était, au moins dans sa structure, celui-là qu'avait édifié Raoul le Blanc vers l'an mil.

Nous le connaissons par la vue cavalière déjà citée. Il peut parfaitement correspondre par son volume et ses dispositions à un type d'église bien connu, celui des « transepts bas », du type de Saint-Vincent des Prés, celui-ci plus jeune, il est vrai d'un peu moins d'un demi-siècle. Il s'agit ici d'un type de transept d'origine méridionale et italienne, ce qui n'a rien pour surprendre. On sait de façon positive qu'à Bèze, il ne débordait pas les bas-côtés ou était très peu saillant. Il se décompose donc en trois parties : l'une au centre supporte la tour, dont l'aspect a varié au cours des âges. On a dit que celle-ci était carrée ; il est possible qu'elle ait eu un plan barlong, plus commun ; c'est là un détail qui n'a pas d'importance pour la suite de notre propos ; cette partie était flanquée de chaque côté par deux ailes qui formaient en quelque sorte le prolongement des bas-côtés de la nef.

Le chevet de l'église de Raoul le Blanc nous est parfaitement inconnu ; plusieurs dispositions sont possibles : une abside centrale semi-circulaire prolongeant une travée, disposition nécessaire pour loger les deux autels postulés par la liturgie bénédictine, et flanquée de deux absidioles accolées directement au transept, ce qui donne au chevet un plan étagé ; ou bien trois absides de même plan, comme à Romainmôtier, par exemple ; d'autres dispositions sont possibles.

\* \* \*

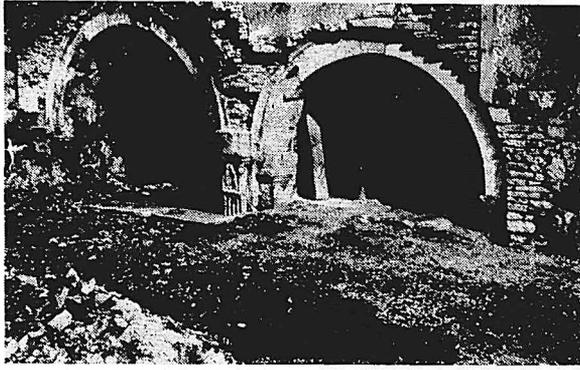
L'ensemble de l'église de Raoul le Blanc était intact au début du XII<sup>e</sup> siècle ; le moine Jean l'affirme dans sa *Chronique*. L'abbé de Bèze était alors le célèbre Etienne de Joinville. Il fut d'abord moine à Saint-Oyand (Saint-Claude), puis au Montierneuf de Poitiers, où il avait suivi son oncle, Gui, grand-prieur de Cluny, qui en était devenu l'abbé. Puis revenu en Bourgogne, Etienne était devenu prieur de Bar-sur-Aube, membre de Saint-Oyand. Enfin, l'évêque de Langres lui confia l'abbaye de Bèze en 1088 ; il la conservera jusqu'à sa mort vers 1124.

Nous possédons le texte de son épitaphe, qui intéresse notre propos. On y dit qu'il restaura son église :

Abbas ecclesiam venerabiliter renovavit,

qu'il la décora, mais surtout qu'il en étendit le chevet jusqu'à la rivière :

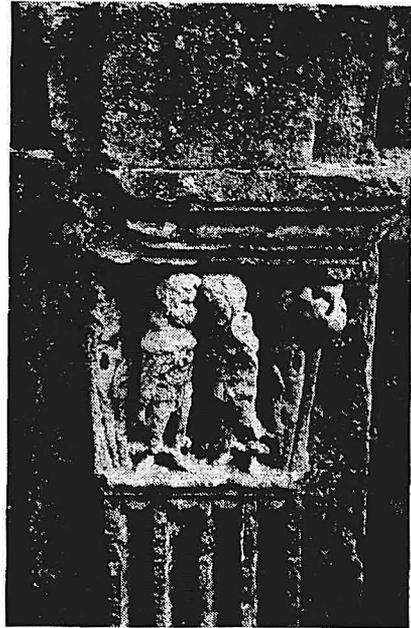
Dum res ecclesiæ pro posse suo decoravit  
Stephanus ecclesiæ caput extendit super amnem.



1. — ÉGLISE ABBATIALE DE BÈZE  
Chapelles orientales



2. — ÉGLISE ABBATIALE DE BÈZE  
Chapiteau de l'Annonciation  
*Cliché P. Quarré.*



3. — ÉGLISE ABBATIALE DE BÈZE  
Chapiteau de la Visitation  
*Cliché P. Quarré.*

Cela peut signifier aussi qu'il édifia ce chevet sur l'emplacement de la rivière, après en avoir détourné le cours. Le fait est que les vestiges du chevet sont actuellement en bordure de la rivière, à l'intérieur d'une légère incurvation de la rive.

Or deux événements liturgiques importants concernant l'église de Bèze se sont passés durant son abbatiat :

D'abord la consécration du grand autel le 18 février 1107 par le pape Pascal II ; puis la consécration de l'église par l'évêque de Langres le 1<sup>er</sup> juin 1119.

On remarquera deux choses : les consécrations faites par les papes à cette époque sont légion ; c'était presque un rite obligatoire quand un pape visitait un monastère de lui faire consacrer un autel, une église, une chapelle importante. Ici, à Bèze, la consécration du grand autel indique de façon péremptoire que la construction du chevet par l'abbé Etienne n'était pas commencée, ou qu'elle était à son début. Dans le premier cas, Etienne a conservé l'abside principale de l'église de Raoul le Blanc et l'a ensuite enveloppée de ses propres constructions ; dans le second cas, il a jeté à terre tout le chevet de l'ancienne église, jusqu'au transept exclus, auquel il a accolé sa construction édifiée autour de l'autel consacré par le pape. Une seconde remarque ; le 1<sup>er</sup> juin est bien la date de consécration de l'église abbatiale, et plus précisément du nouveau chevet, et non celle de l'église paroissiale Saint-Rémi, qui n'eut lieu que quelques années après, entre 1126 et 1136.

L'aménagement de l'abbé Etienne comportait à coup sûr trois travées : autour d'un sanctuaire de deux travées, qui comportait l'autel papal, s'inscrivait un déambulatoire sur plan carré, voûté d'arêtes. Ce plan inattendu, n'est pas inouï ; il était connu déjà à l'époque carolingienne (Saint-Germain d'Auxerre, Flavigny). C'est lui qui sera repris dans l'église abbatiale de Cîteaux II (vers 1150, amplifié à la fin du XI<sup>e</sup> siècle). Sur ce déambulatoire s'ouvriraient trois chapelles d'abside contiguës, sur plan carré ou sub-carré, dont le mur de pignon longeait la rivière.

Nous pensions d'abord que ces trois chapelles étaient fermées par un seul mur rectiligne ; un examen plus poussé des vestiges montre que la chapelle centrale, dédiée à la Vierge s'avancait d'un mètre soixante environ vers la rivière. Ces trois chapelles étaient voûtées en berceau semi-cylindrique.

Les vicissitudes de la fin du Moyen-âge et des temps modernes portèrent un coup fatal à l'œuvre de l'abbé Étienne. Quand les Mauristes entrèrent en possession des lieux en 1662, le chevet était en ruines, ou si ruineux qu'une telle construction, qui ne plaisait plus et qui ne pouvait servir de rien, ne fut pas relevé.

Bien plus, l'établissement de vannages sur la rivière en aval de l'abbaye pour l'installation de forges ont fait remonter le niveau de la nappe phréatique (vers 1675) ; on s'en plaint dans tout le village ; l'abbé fait rehausser ses jardins de quatre mille chars de pierres de terre et de gazon. l'eau envahit l'église ; aussi la nouvelle abbatiale reconstruite ou aménagée par les Mauristes, est-elle surélevée par rapport à l'édifice précédent ; le chevet ruineux est en partie dans l'eau, à peu près au niveau actuel, car on le démolit alors jusqu'à hauteur d'affleurement de la nappe phréatique en ne conservant que la chapelle de la Vierge.

Contre le transept, conservé sans aucun doute, les religieux construisirent une abside sur plan carré, à peu près à l'emplacement de l'abside primitive de Raoul le Blanc ; et ils l'étayèrent aux angles extérieurs par deux arcs-boutants ; il est possible que le massif retrouvé au sud-est (côté du château), tenant encore à un morceau de pilastre cannelé, soit la fondation de l'une des butées de ces arcs boutants. C'est ce détail joint à l'examen de la vue cavalière qui nous a conduit à admettre que le chevet du XII<sup>e</sup> siècle comprenait trois travées.

On sait que les Mauristes disposèrent leur chœur « à la romaine » Ils placèrent leurs stalles dans l'abside, l'autel sous la tour du clocher, les autels latéraux dans les ailes du transept, après avoir fermé par un mur l'entrée des nefs latérales du chevet roman.

\* \* \*

Les fouilles pratiquées <sup>1</sup> en 1970, grâce à une subvention de la Société des Amis du Musée de Dijon, ont permis de mettre au jour, à 3,20 m du mur sud de la chapelle abbatiale à demi-enterrée, un pilier cruciforme présentant sur sa face interne un pilastre cannelé à quatre cannelures. Au nord de ce pilier a été découvert, sur le mur extérieur, un pilastre cannelé dans l'alignement de celui qui se trouve à l'entrée de la chapelle correspondante du chevet.

Ces éléments architecturaux confirment l'hypothèse émise par M. l'abbé MARILIER quant au plan du chœur et du chevet. Malheureusement, le niveau actuel de la nappe phréatique n'a pas permis de dégager sur une profondeur convenable ces témoins de la construction, ni de pousser plus loin les recherches.

---

1. Nous remercions Monsieur et Madame BRASART de nous avoir autorisés à fouiller dans leur propriété.

Il est fort probable que si l'on avait les moyens de faire baisser le niveau de l'eau, on trouverait des fragments de sculptures. Les deux seuls chapiteaux conservés en place sont ceux qui recevaient les arcs aux deux piles d'entrée de la chapelle axiale. Ils représentent *L'Annonciation* et *La Visitation*, compositions simples à deux personnages. Par la mouluration du tailloir et le style du décor, ces chapiteaux, qui reposent sur des pilastres cannelés, s'apparentent à ceux de la cathédrale d'Autun. Il ne reste de l'Annonciation que la partie inférieure et quelques fragments de la partie supérieure des personnages, et au milieu l'inscription « ANONCIATIO ».

Bien que les chapiteaux laissés aux intempéries depuis la destruction de l'église à l'époque révolutionnaire aient été ravagés, on distingue mieux pour la Visitation le style des personnages et du décor. Ce chapiteau peut être rapproché de celui de *Jacob et l'ange* d'Autun, par son encadrement de palmettes et de crossettes de feuillage aux angles, et par le drapé des robes qui se plaquent sur les jambes et se retroussent au dessus des pieds.